

PIECES A FOURNIR : BAIL COMMERCIAL

PIÈCES À FOURNIR PAR LE BAILLEUR ET LE LOCATAIRE

- photocopie de la carte d'identité recto-verso
- livret de famille et contrat de mariage
- Kbis et statuts s'il s'agit d'une société

PIÈCES À FOURNIR PAR LE BAILLEUR

- titre de propriété du bien donné à bail
- diagnostics obligatoires à réaliser en vue du bail

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR PAR LE BAILLEUR

- liste des travaux effectués dans les locaux à louer au cours des trois dernières années
- liste des travaux qui seront effectués par le bailleur dans les locaux à louer pour les trois années à venir
- montant du loyer (préciser si le loyer sera soumis à la TVA)
- liste et montant des charges qui seront supportées par le preneur en sus du loyer
- montant du dépôt de garantie